



## PÔLE COMPETITIONS

### PROCES-VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES



**Réunion du 06 Janvier 2026 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.**

**PV N. 20**

**PRÉSIDENT DE SEANCE :** ALEXANDRE VOISIN

**PRÉSENTS :** NICOLAS SAUVANAUD, ISABELLE BERSOUX, OLIVIER FRACHET, OLIVIER DESPLAT (CTD)

**ABSENTS EXCUSÉS :** KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON, JEAN-LOU WEBER

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

**La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.**

**La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.**

**La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêts municipaux.**

**Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.**

### Catégorie U17

- Suite au mail reçu du groupement BESSINES/AVENIR FOOT NORD 87, les prochaines rencontres de la catégorie U17 se joueront au stade MUNICIPAL à ARNAC-LA-POSTE.
- Suite au mail reçu du groupement FEUILLARDIERS/FCCO/SEREILHAC, les prochaines rencontres de la catégorie U17 se joueront au stade MUNICIPAL à DOURNAZAC.

### Catégorie U15

- Suite au mail reçu du groupement BESSINES/AVENIR FOOT NORD 87, les prochaines rencontres de la catégorie U15 se joueront au stade WELSH à BESSINES S/GARTEMPE.
- Suite au mail reçu du groupement FEUILLARDIERS/FCCO/SEREILHAC, les prochaines rencontres de la catégorie U15 se joueront au stade MUNICIPAL à CUSSAC.
- **Match N.55162625 du 17/01/2025 à 15h entre ENT. AIXE/VERNEUIL 2 et ROCHECHOUART OC (D2, Poule C)**

Prévu initialement le 17/01/2026 à 15H au stade MUNICIPAL de VERNEUIL S/VIENNE, **se jouera le même jour à la même heure, au stade JEAN JARRAUD 2 à AIXE S/VIENNE.**

### J2 du Week-end Futsal- U15 (Samedi 7 février 2026)

Catégorie  
U15

**J 2 SAMEDI 7 FEVRIER 2026 - U15**

		GYMNASSE Portes FERREES		GYMNASSE Haut BEAUBREUIL		GYMNASSE Henri NORMAND	
MATIN		Niveau 1	POULE A	Niveau 1	POULE B	Niveau 1	POULE C
rendez-vous	N°	CLUBS		N°	CLUBS	N°	CLUBS
8H30	1	St Leonard 1		2	Rilhac Rancon 1	3	St Junien 1
Plateau de	4	GJEFPN 1		5	Limoges Foot 1	6	Landouge/Aurence 1
9H00	7	FCCO 1		8	Beaune 2	9	Feytiat 1
à	10	Lafarge 1		11	E. St Just/St Priest T. 1	12	Bessines ANF 1
13H00	13	USECC 1		14	Lafarge2	15	Aixe 2
APRES MIDI		Niveau 2	POULE D	Niveau 2	POULE E	Niveau 2	POULE F
rendez-vous	N°	CLUBS		N°	CLUBS	N°	CLUBS
13H30	16	Boisseuil 1		17	E. Occ/Foot S/La Croi 1	18	Isle 1
Plateau de	19	Panazol Vigenal 1		20	Bosmie 1	21	St Leonard 2
14H00	22	Verneuil 1		23	Nantiat/Compr. 1	24	Ambazac 1
à	25	FC Pays Arédien 1		26	Le Palais 1	27	LAF 1
18H00	28	Rochechouart 1		29	Fun 87 1	30	Eymoutiers

## J2 du Week-end Futsal- U17 (Dimanche 8 février 2026)

Catégorie  
U17

### J 2 DIMANCHE 8 FEVRIER 2026 - U17

	GYMNAZIE SAINTE CLAIRE	GYMNAZIE BUXEROLLES	GYMNAZIE Henri NORMAND
MATIN	Niveau 1 POULE A	Niveau 1 POULE B	Niveau 1 POULE C
<b>rendez-vous</b>	N° CLUBS	N° CLUBS	N° CLUBS
8H30	1 Rochechouart 1	2 Feytiat 1	3 Rochechouart 2
<b>Plateau de</b>	4 St Léonard 1	5 Le Palais 1	6 Isle 1
9H00	7 Lafarge 1	8 Ambazac 1	9 Bessines ANF 1
à	10 Panazol Vigenal 1	11 E.Aixe/St Priest 1	12 Beaune 1
13H00			
 <b>APRES MIDI</b>	Niveau 2 POULE D	Niveau 2 POULE E	Niveau 2 POULE F
<b>rendez-vous</b>	N° CLUBS	N° CLUBS	N° CLUBS
13H30	13 USECC 1	14 Foot sud 1	15 Rilhac Rancon 1
<b>Plateau de</b>	16 Verneuil 2	17 GJEFPN 1	18 Bosmie 1
14H00	19 St Junien 1	20 Limoges ASPTT 1	21 FC Pays Arédien 1
à	22 GJ Gorre 1	23 Fcco 1	24 Fun 87 hl 1
18H00	25		26

## WEEK-END FUTSAL U18

La Commission informe l'ensemble des clubs que :

- La J1 du week-end futsal pour la catégorie U18 Interdistricts se déroulera le samedi 31 janvier et le dimanche 1er février 2026.

Merci aux clubs de bien vouloir en prendre note.

## PROCHAINE REUNION

- Le Mardi 13 Janvier 2026 à 18h30

## INFORMATION FEUILLE DE MATCH

- Suite au mail officiel reçu de la F.F.F, le District informe ses clubs qu'il est important de renouveler leur mot de passe Footclub afin d'assurer la bonne transmission des compositions et des feuilles de match pour les prochaines rencontres.
- Penser à imprimer une feuille de match papier issue de Footclub en cas de dysfonctionnement de la FMI.

**A compter du Mardi 09 Décembre 2025, toute F.M.I non informatisée sera amendée auprès des clubs d'un montant de 20€ ainsi que toute F.M.I transmise hors délai sera amendée d'un montant de 25€ (selon relevé de droit financier).**

## **CALENDRIER GENERAL**

**Les calendriers des compétitions ont été diffusés à compter du 22 août 2025.**

**La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.**

**La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.**

**La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.**

**Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.**

**Le Président de séance**  
Alexandre VOISIN

**Le secrétaire de séance**  
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président